

REGARD VERS L'AVENIR

JEAN-MARC MICHAUD

Souvent nous entendons certains étudiants de deuxième année se plaindre du sort qui les attend: "Qu'allons nous devenir Vingt-sépt qui allons recevoir notre diplôme. Nous ne pourrons jamais tous être casés."

Cette note de pessimisme vient probablement du fait qu'on limite son regard à l'entourage immédiat, à la pratique du droit, soit générale, soit spéciale. Mais pourquoi ne regarde-t-on pas à l'horison pour embrasser due même coup d'oeil et le domaine international et le domaine national? Alors on devient optimiste: l'avenir n'apparaît plus en noir mais bien en blanc.

Dans le domaine international, une carrière diplomatique n'est pas fermée au jeune avocat. Le département des affaires extérieures existe, mais à l'état embryonnaire seulement. Les jeunes à l'âme de pionnier, et qui se sentent des aptitudes pour ce genre de travail, répondront sans doute à l'appel vers ce sentier.

Pour ceux qui ne voient pas d'attrait dans la diplomatie, il existe le monde politique et économique. Plus le Canada évolue vers une position de première nation, plus ces deux champs d'action s'élargissent, se compliquent; et partant, les relations légales se multiplient. D'où des postes nouveaux sont créés pour les avocats.

Donc, pour réussir, l'étudiant en droit doit jeter son regard au loin et tendre vers son idéal, lequel, selon Sir Wilfrid Laurier, est le plus noble de tous: celui de rendre à chacun sa part.

*Compliments of***GILBERT & MCGLOAN***Barristers and Solicitors*

50 Princess Street

-

Saint John, N. B.